

Contrôle de police qui dégénère à Waterloo: des versions des faits qui s'opposent

Gérald Vanbellinghen

Trois jours après ce qui devait être à la base un "simple contrôle Covid" à Waterloo, mais qui a malheureusement - et très largement dégénéré – Valérie, Jérôme et leurs enfants sont encore marqués physiquement et psychologiquement par ce qu'il s'est passé. " *Dans cette histoire, les victimes c'est nous. On a vécu une situation d'abus de pouvoir et de violence policière*", expliquent Valérie et Jérôme.

S'ils ne contestent pas l'infraction Covid, ils vivent comme une aberration ce qu'il s'est passé par la suite. " *Il y avait une dizaine de policiers autour de la maison, des combis, des chiens, c'est totalement disproportionné. Alors que mes enfants avaient invité 3 amis à la maison et qu'on réglait le PV de manière cordiale avant que tout ne s'emballe. Ensuite, on a été traité comme des terroristes, il n'y a pas d'autres mots.*"

L'élément déclencheur, selon la famille, c'est le moment où Valérie, la mère de famille qui filmait la scène, se fait "arracher son gsm" par une policière et puis plaquer au sol sans ménagement. Ce qui a suscité la réaction de Jérôme, le père, qui s'est à son tour fait maîtriser par les forces de l'ordre.

" *Ma femme hurlait et se faisait plaquer au sol violemment, je suis sorti et me suis demandé ce qu'il se passait, continue Jérôme. Les policiers m'ont alors barré le passage, avant de me plaquer au sol, de me mettre en joue avec un flingue et de me gazer à de multiples reprises jusqu'à en devenir aveugle pendant de longues heures. Le tout sous les yeux de mes enfants.*"

Bilan : un nez et une dent cassés pour Valérie, des traces d'étranglement, de multiples contusions - dont chez les enfants qui ont tenté de s'interposer à leur tour - des menottages musclés et une nuit en prison pour certains membres de la famille. " *C'est scandaleux. On se serait cru en Amérique où des policiers se comportent en véritables cow-boys et dans un nouvel épisode "d'I Can't Breathe"* (ndlr: référence à George Floyd), *parce que je me suis évanouie deux fois à force d'être étranglée*, précise encore Valérie. *Alors, on le répète, qu'on n'était pas contraire au PV dressé pour infraction aux règles Covid. Mais c'est devenu un véritable règlement de compte. On se serait cru dans un film.*"

Déterminés à ne pas se laisser faire, Valérie et Jérôme ont d'ores et déjà annoncé leur volonté de déposer plainte contre les policiers pour blessures et abus de pouvoir. Ils ont d'ores et déjà fait appel à deux avocats : maîtres Abdelhadi Amrani et maître Martins.

Le procureur du Roi : "11 à 15 personnes présentes"

Face à cette intervention Covid qui a dégénéré à Waterloo, le parquet du Brabant wallon a lui aussi réagi. " *Une enquête est en cours pour faire toute la lumière sur la chronologie des faits*, explique Marc Rézette, le procureur du Roi. *Pour ce faire, on tiendra compte des constatations des policiers, mais également des dires des citoyens. Pour que le juge ait toutes les versions en mains.*"

Le procureur du Roi qui indique que bien plus que 3 personnes (en plus de la famille) étaient présentes sur lieux. *"Les policiers ont été appelés pour une fête ou un rassemblement plus conséquent que la limite autorisée. On parle de 11 à 15 personnes. L'infraction était donc bien réelle. Les propriétaires ont joué la montre en attendant qu'un mandat soit délivré pour les policiers. Et pas mal des personnes présentes se sont alors échappées de la maison."*

Pour la suite, ce serait un coup de la mère de famille qui aurait mis le feu aux poudres. *"Alors qu'elle filmait et qu'elle a été repoussée par les policiers, elle aurait porté une grosse gifle à une policière (dont la dent serait cassée, NDLR). L'homme et les enfants s'en sont également pris aux forces de l'ordre qui ont eu beaucoup de mal à les maîtriser. On se retrouve donc face à des cas d'agressions à répétitions sur des policiers."*

Des faits qui pour les citoyens pourraient se traduire par des peines allant de 4 mois à 4 ans d'emprisonnement. *"Si au contraire il s'avérait que l'enquête mette en cause des policiers, une peine similaire mais doublée pourrait être d'application, conclut Marc Rézette, avant d'ajouter : "D'habitude pour une telle infraction, les policiers arrivent sur les lieux, ils dressent les PVs et se retirent. Ici, face à des actes de violence, ils ont fait usage de la force, comme ils en ont le droit. "*